



AVIS AUX INVESTISSEURS ET AUX PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Lors de la 61^{ème} Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) tenue le 03 juillet 2022 à Accra, République du Ghana, les sanctions économiques et financières à l'encontre du Mali ont été levées.

Durant les six mois de sanctions, le Mali n'a pas pu régler les services de sa dette.

A la levée desdites sanctions, l'Etat du Mali a pris toutes les dispositions utiles pour régler les échéances impayées.

Aussi, l'Etat du Mali a l'honneur d'informer les investisseurs et les Partenaires Techniques et Financiers que l'intégralité des impayés de la dette du Mali a été réglée.

En effet, dès la levée des sanctions, le Trésor Public a procédé à l'apurement des impayés sur :

- la dette extérieure pour environ 85,1 milliards FCFA ;
- la dette de marché émise par syndication pour un montant de 66 milliards FCFA ;
- une partie de la dette de marché émise par adjudication pour un montant de 65 milliards FCFA.

L'émission spéciale de bons et d'obligations du Trésor, organisée le 09 août 2022 a également permis de régler le reliquat des impayés de la dette de marché émise par adjudication, soit 215 milliards FCFA.

En outre, des intérêts de retard ont été payés aux investisseurs sur les impayés de la dette de marché pour un montant de 6,65 milliards FCFA dont 5,48 milliards FCFA pour la dette par adjudication et 1,17 milliards FCFA pour la dette par syndication.

Le Ministre de l'Economie et des Finances regrette les préjudices subis par les investisseurs et Partenaires techniques et financiers à cause des impayés. Il leur adresse ses sincères remerciements pour la bonne compréhension et la confiance renouvelée.

Enfin, l'Etat du Mali remercie les investisseurs pour leur participation à la réussite de l'émission spéciale du mardi 09 août 2022 et se réjouit de leur accompagnement constant pour le financement des projets structurants de développement économique et social du Mali.




Alousséni SANOU
Chevalier de l'Ordre National

Bamako, le 12 août 2022